

tout le blâme. Dans tous les cas, ces prévisions étaient peu élevées si on les compare à celles que nous avons maintenant.

L'honorable M. MILLS: L'honorable sénateur dit qu'elles étaient peu élevées comparées à celles que nous avons maintenant. L'honorable sénateur oublie que la dépense contrôlable, s'il veut bien se donner la peine de s'en rendre compte, c'est-à-dire les frais administratifs, se monte à \$80,000 de moins qu'en 1896.

L'honorable M. FERGUSON: Non.

L'honorable M. MILLS: L'honorable sénateur branle la tête. Cela n'en est pas moins vrai, et je n'ai pas le moindre doute qu'une autre réduction peut être faite; mais la tentative de l'honorable sénateur de mêler les crédits affectés à des travaux qui ont été négligés pendant des années parce qu'ils devaient être exécutés dans des circonscriptions électorales représentées par des adversaires de l'ancienne administration n'est pas, à mon avis, une manière juste et raisonnable de discuter les crédits que le Gouvernement a soumis à l'étude du Parlement.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de continuer ce débat davantage, sauf pour signaler ce seul fait-ci: L'honorable Ministre dit que pendant l'Administration de l'ancien Gouvernement, celui-ci augmenta la dépense annuelle de \$12,000,000 environ. Tout en admettant, pour le bénéfice de l'argumentation, le bien fondé de cet énoncé et sans entrer dans les détails, nous constatons d'après la loi de finances que nous avons devant nous, que ces Messieurs ont augmenté les crédits de \$7,000,000. Multipliez cela par dix-huit qui est le nombre des années pendant lesquelles les conservateurs ont été au pouvoir, vous pouvez facilement vous faire une idée de la situation ou se trouveront les finances du Canada à la fin de ce laps de temps, si ces honorables Messieurs allaient gouverner aussi longtemps.

L'honorable Ministre parle de la dette publique. Comparez la dette publique de 1873, lorsque mes honorables amis arrivèrent au pouvoir avec ce qu'elle était lorsqu'ils démissionnèrent; ils accrurent pendant les cinq années de leur Administration de près de \$50,000,000 le chiffre de

la dette totale. Tout ce que vous avez à faire est de vous reporter aux données, et elles sont très significatives.

Je ne veux pas argumenter ce point maintenant. J'ai entendu si souvent les amis de l'honorable Ministre faire cet énoncé au cours des campagnes électorales, et on a répondu d'une manière si complète et si effective à leurs assertions sur ce point, qu'il n'est pas nécessaire, surtout en ce moment-ci, où nous touchons aux dernières heures de la session, de réfuter ce que l'honorable Ministre a dit. Il y a un point en particulier qu'il s'est appliqué soigneusement à laisser dans l'ombre. L'honorable sénateur a cité le discours dans lequel le Premier Ministre prétendait rappeler ce que le Ministre de la Justice avait déclaré au cours de la campagne, lorsqu'il cherchait à se faire élire dans Bothwell, à savoir qu'il allait économiser \$4,000,000 sur les dépenses annuelles. Bien, au lieu de les diminuer de \$4,000,000, ces Messieurs les ont accrues de \$7,000,000 environ.

L'honorable M. MILLS: Pas tout à fait.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: C'est une autre preuve de ce que l'on pourrait appeler—je ne voudrais pas appliquer ces paroles à l'honorable Ministre, parce que je sais qu'il serait incapable de faire rien de semblable—de ce que l'on pourrait appeler, dis-je, du démagogisme. Cela y ressemble beaucoup lorsque vous comparez la déclaration faite devant le public avec les faits tels qu'ils existent.

Ce à quoi je m'objecte vigoureusement, c'est la réduction du taux de l'intérêt accordé aux déposants canadiens. Le Gouvernement paye deux et sept-huitièmes pour cent pour les fonds empruntés en Angleterre. L'administration de la dette en Angleterre absorbe environ deux-huitièmes. Je parle maintenant de ce dont je suis certain. J'ai fait un examen tout particulier, ayant par le passé étudié la question. Il s'en suit que ces fonds coûtent à l'heure qu'il est au Canada trois et un huitième pour cent d'intérêt; cependant on nous répète sans cesse avec jactance que nous pouvons emprunter à raison de deux et sept huitièmes pour cent, tandis que les pauvres et infortunés travailleurs de ce pays qui font des dépôts dans les caisses d'épargnes ne reçoivent seulement